

Ce n'est pas le cadre statutaire qui bonifie une société

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

18 novembre 2017

Et revoilà le temps des débats épiques, à propos des changements de statut qui recommencent. Plus de vingt ans que cela dure. Nous n'avons pas avancé d'un iota. Les tenants d'un changement, ne savent toujours pas répondre à la question des conséquences sociales, d'une réelle autonomie politique et économique. Alain Plaisir a beau espérer que l'État finance les charges les plus lourdes, il formule là un vœu pieu. Il devrait savoir que dans ce marché de dupes, le principal souci de l'État, c'est de diminuer au maximum ses charges. Il s'est déjà organisé pour refiler le mistigri du RSA aux départements. Il ne compte certainement pas reprendre cette dépense au prétexte que nous serions plus libres de décider.

Toutes les fois où un gouvernement nous propose l'évolution statutaire, la première question qui doit nous venir à l'esprit est : jusqu'où allons-nous nous faire avoir ? Il est indispensable de se placer dans ce cas de figure. Les autres ajustements du style Assemblée unique s'apparentent à de l'homéopathie, si ce n'est de l'agitation. Ensuite, nonobstant les convictions d'un Alain Plaisir qui a la foi vissée au corps, il n'est pas sûr du tout, que dans l'opinion, les lignes aient bougé. En tout cas, pas dans les classes modestes. Celles-ci voteront avec leur ventre, dès lors qu'elles sauront que les prestations sociales subiront une sévère cure d'amaigrissement.

Ceux qui s'arc-boutent sur l'actuel statut, n'ont que l'argument du social à faire valoir. Même de taille, cette question n'épuise pas le sujet. Les tenants du statu quo ne peuvent réfuter que cette société fonce dans le mur. Délinquance, violence, chômage, illettrisme, vieillissement. La Guadeloupe cumule tous les handicaps. Le tout à forte dose. Les inconditionnels du statut actuel, doivent s'interroger également sur les raisons objectives, et les conséquences mortifères de cette économie, basée sur des monopoles et des importations à outrance. Le courage

intellectuel commande aussi de reconnaître que cette société, gavée par les subsides, méconnaît de plus en plus les vertus du travail. Nos élites, gonflées de suffisances se sont endormies à côté de leurs connaissances. Quant à nos élus, leur logiciel est depuis longtemps périmé. Le taux de participation de plus en plus faible aux élections est signe du peu d'engouement qu'ils suscitent. De fait, ce n'est pas le cadre statutaire qui bonifie une société, mais la qualité des citoyens qui la composent. Moins les habitants d'un pays sont nombreux, plus ils ont le devoir d'être vertueux, disait Jean-Jacques Rousseau. Empruntons ce chemin. Le reste suivra.